



## La mairie annexe

La mairie annexe gère de nombreuses démarches au même titre que celles effectuées en mairie. La population est accueillie sans rendez-vous aux heures d'ouverture.

## Les services

### Secteur citoyenneté

#### État civil

Délivrance des actes d'état civil.

Seuls les actes nécessitant les registres d'État civil ne peuvent être réalisés à la mairie annexe.

#### Affaires générales

- Certificats divers (vie, vie commune, départ définitif, résidence, célibat, etc.)
- Légalisation de signature
- Recensement
- Inscriptions sur les listes électorales

#### Titres

Les passeports et les cartes nationales d'identité.

### Secteur éducation

**Toutes les demandes sont prises** en compte au même titre que celles effectuées en mairie.

- Calcul du quotient familial et inscriptions scolaire et périscolaires
- Inscription aux centres de loisirs courts
- Inscription aux centres de vacances et classes de découvertes
- Inscription à la restauration collective pour les enfants et pour les enseignants
- Paiement des différentes activités (numéraire, chèque, CB, prélèvement)
- Réalisation d'attestation pour les employeurs ou pour le centre des impôts

La mairie annexe est également un **service de renseignement** et de **relai de proximité** pour toutes les autres demandes.

## Contact

### Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès  
(Locaux de la maison de quartier Jean-Jaurès, du secteur sud)  
93150 Le Blanc-Mesnil  
France

#### Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15 (sauf le mardi jusque 19h45)

01 45 91 70 71

[Courriel](#)

## Horaires

Lundi	09:00-12:15, 14:00-17:15
Mardi	09:00-12:15, 14:00-19:45
Mercredi	09:00-12:15, 14:00-17:15
Jeudi	09:00-12:15, 14:00-17:15
Vendredi	09:00-12:15, 14:00-17:15

Pendant les congés d'été, l'annexe est fermée 3 semaines au mois d'août.

## À savoir

La mairie annexe a été créée en 2016, pour donner un nouvel élan au quartier sud.

### **Mairie du Blanc-Mesnil**

1, place Gabriel-Péri  
BP 10076  
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

### **Horaires d'ouverture**

Du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 17h15

Le samedi :  
de 9h00 à 11h45

### **Mairie annexe**

2 bis, avenue Jean-Jaurès  
93150 Le Blanc-Mesnil

### **Horaires d'ouverture**

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :  
de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h15

Mardi :  
de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h45